



## PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du conseil municipal de Chesterville, tenue à la salle des sessions du conseil municipal, le 3 août 2020 à 20 h 02.

### Sont présents :

Monsieur Vincent Desrochers, maire  
Monsieur Lawrence Hall, conseiller  
Monsieur Frédéric Flibotte, conseiller  
Madame Chantal Desharnais, conseillère  
Monsieur Jasmin Desharnais, conseiller  
Monsieur Gilles Fortier, conseiller

Était absent : Monsieur Marco Rousseau

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Vincent Desrochers

### Est également présente:

Madame Joanne Giguère, directrice générale et secrétaire-trésorière.

## ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption des procès-verbaux**
  - 2.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2020
  - 2.2. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 juillet 2020
- 3. Questions du public sur l'ordre du jour**
- 4. Correspondances**
  - 4.1. Lettre du service d'entraide des Haut-Relief
- 5. Législation et affaires juridiques**
- 6. Finance**
  - 6.1. Dépôt et adoption de la liste des comptes du mois de juillet 2020
- 7. Administration générale**
- 8. Sécurité publique**
- 9. Transport routier et voirie**
  - 9.1. Acceptation appel d'offres # SCA-2020-07 – Pavage Veilleux pour pavage des rangs Hince et Craig Sud
  - 9.2. Décompte de paiement #8 d'Excavation Tourigny – pour les travaux sur la rue de l'Accueil (#/réf. : CHSM-248136)
  - 9.3. Embauche d'un camionneur à temps partiel – aide à la voirie
- 10. Hygiène du milieu**

## 11. Urbanisme

11.1 Remplacement de Monsieur Vincent Roy, urbanisme  
entente de service d'inspection avec la Municipalité  
régionale de comté d'Arthabaska

## 12. Loisirs et culture

## 13. Varia

## 14. Période de questions

## 15. Levée de l'assemblée

### 1. Adoption de l'ordre du jour

---

2020-08-205

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'article 153 du Code municipal, l'avis de convocation a été notifié aux membres du conseil municipal, conformément aux dispositions prévues à cet effet;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture complète de l'ordre du jour;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de la conseillère Chantal Desharnais, appuyée par le conseiller Frédéric Flibotte;

Il est résolu

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, mais en laissant l'item « Varia » ouvert.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 2. Adoption des procès-verbaux

---

#### 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2020

---

2020-08-206

**CONSIDÉRANT QU'**une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2020 a été préalablement remise aux membres du conseil municipal et qu'ils reconnaissent en avoir pris connaissance;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture complète;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition du conseiller Lawrence Hall, appuyée par le conseiller Jasmin Desharnais;

Il est résolu

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2020 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 juillet 2020

---

2020-08-207

**CONSIDÉRANT QU'**une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 juillet 2020 a été préalablement remise aux membres du conseil municipal et qu'ils reconnaissent en avoir pris connaissance;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture complète;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Lawrence Hall;

Il est résolu

**QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 juillet 2020 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **3. Questions du public sur l'ordre du jour**

---

### **4. Correspondance**

---

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du 6 juillet 2020. Elle résume les communications ayant un intérêt public à la demande du président.

### **5. Législation et affaires juridiques**

---

### **6. Finance**

---

#### **6.1 Dépôt et adoption des comptes du mois de juillet 2020**

---

2020-08-208

**CONSIDÉRANT QUE** la secrétaire-trésorière a déposé aux membres du conseil la liste des comptes du mois de juillet 2020 de la municipalité de Chesterville, totalisant un montant de 246 337.58 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil reconnaissent en avoir pris connaissance;

**CONSIDÉRANT QUE** la secrétaire-trésorière atteste que, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses énumérées dans la liste des factures du mois de juillet 2020 de la municipalité de Chesterville, totalisant 246 337.58 \$;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de la conseillère Chantal Desharnais, appuyée par le conseiller Gilles Fortier;

Il est résolu

**QUE** les comptes énumérés soient approuvés et payés, conformément à la liste remise aux membres du conseil.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **7. Administration générale**

---

### **8. Sécurité publique**

---

### **9. Transport routier et voirie**

---

#### **9.1 Acceptation de la soumission pour pavage des rangs Hince, Craig Sud**

---

2020-08-209

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation pour des travaux d'asphaltage pour les rangs Hince, Craig Sud;

**CONSIDÉRANT QU'**une seule soumission a été reçu par Pavage Veilleux (1990) Inc.;

**CONSIDÉRANT QUE** le prix à la tonne métrique est de 148 \$;  
**CONSIDÉRANT QUE** la dépense allouée pour ces travaux est de 50 000 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** la dépense sera prise à même le budget de fonctionnement;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition du conseiller Lawrence Hall, appuyée par le conseiller Jasmin Desharnais;

Il est résolu

D'accepter la soumission de Pavage Veilleux.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9.2 Excavation Tourigny – acceptation du décompte numéro 8 pour rue de l'Accueil (#/réf. : CHSM-248136)**

---

2020-08-210

**CONSIDÉRANT** la demande de paiement numéro 8 d'Excavation Tourigny, datée du 21 juillet 2020, d'une somme de 133 185.57 \$, taxes en sus;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de Monsieur Gino-Karl Marcil, ing., de la firme EXP de procéder au paiement final;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par la conseillère Chantal Desharnais;

Il est résolu

**QUE** la municipalité autorise le paiement à Excavation Tourigny pour la somme de 133 185.57 \$, taxes en sus. \$ (#/réf. : CHSM-248136).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9.3 Embauche temporaire d'un camionneur et d'un aide à la voirie**

---

2020-08-211

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a besoin d'un camionneur temporairement et d'un aide à la voirie;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition du conseiller Jasmin Desharnais, appuyée par le conseiller Lawrence Hall;

Il est résolu

**QUE** la direction générale procède à l'embauche d'un camionneur temporaire et d'un aide à la voirie.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10. Hygiène du milieu**

---

**11. Urbanisme**

---

**11.1 Remplacement de Vincent Roy à l'urbanisme – entente de service d'inspection avec la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska - Jennifer Bradley, Valérie Gagné et Philippe Habel**

---

2020-08-212

**CONSIDÉRANT** le projet d'entente de service d'inspection avec la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska relativement à l'application des règlements d'urbanisme de la Municipalité de Chesterville;

**CONSIDÉRANT** les modalités applicables à ce service d'inspection;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Jasmin Desharnais, appuyé par Gilles Fortier.

Il est résolu

**QUE** la Municipalité de Chesterville désigne Jennifer Bradley, Valérie Gagné et Philippe Habel à titre de personnes désignées au sens de l'article 35 de la Loi sur les compétences municipales et de fonctionnaire responsable pour l'émission des permis prévus par la réglementation d'urbanisme, incluant les permis de puits et d'installation septique;

**QUE** la Municipalité de Chesterville s'engage à souscrire et maintenir en vigueur une assurance responsabilité civile, incluant celle relative à l'erreur ou l'omission, pour la fourniture de ce service par Jennifer Bradley, Valérie Gagné et Philippe Habel.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**12.**

---

**13. Varia**

---

**14. Période de questions**

---

**15. Levée de l'assemblée**

---

**2020-08-213**

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Lawrence Hall;

Il est résolu

**QUE** la séance soit levée à 20 h 14.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Vincent Desrochers  
Maire

---

Joanne Giguère  
Directrice générale et secrétaire-trésorière